

## **Celonis Master Services Agreement**

IF YOU HAVE A SEPARATE, SIGNED AGREEMENT GOVERNING YOUR USE OF THE SERVICES, THE TERMS AND CONDITIONS OF SUCH OTHER AGREEMENT SHALL PREVAIL OVER ANY CONFLICTING TERMS OR CONDITIONS IN THIS AGREEMENT. IF YOU DO NOT, BY (1) CHECKING A BOX INDICATING YOUR ACCEPTANCE, (2) EXECUTING AN ORDER FORM THAT REFERENCES THIS AGREEMENT, OR (3) USING THE SERVICES IN WHOLE OR IN PART, YOU AGREE TO BE BOUND BY THESE TERMS AND CONDITIONS. IF YOU DISAGREE, YOU DO NOT HAVE THE RIGHT TO ACCESS OR USE THE SERVICES. IF THE INDIVIDUAL ACCEPTING THIS AGREEMENT IS ACCEPTING ON BEHALF OF A COMPANY OR OTHER LEGAL ENTITY, SUCH INDIVIDUAL REPRESENTS THAT THEY HAVE THE AUTHORITY TO BIND SUCH ENTITY TO THESE TERMS AND CONDITIONS, IN WHICH CASE THE TERM "YOU" SHALL REFER TO SUCH ENTITY. THIS AGREEMENT IS EFFECTIVE AS OF THE EARLIER OF (A) THE EFFECTIVE DATE OF THE FIRST ORDER REFERENCING THIS AGREEMENT, OR (B) YOUR INITIAL ACCESS TO THE SERVICE ("EFFECTIVE DATE").

### Contrat Cadre de Services de Celonis

SI VOUS DISPOSEZ D'UN CONTRAT DISTINCT ET SIGNÉ RÉGISSANT VOTRE UTILISATION DES SERVICES, LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CET AUTRE CONTRAT PRÉVAUDRONT SUR TOUTE CONDITION CONTRAIRE DU PRÉSENT CONTRAT. SI VOUS NE DISPOSEZ PAS D'UN TEL CONTRAT, (1) EN COCHANT UNE CASE INDIQUANT VOTRE ACCEPTATION, (2) EN PASSANT UNE COMMANDE FAISANT RÉFÉRENCE AU PRÉSENT CONTRAT, OU (3) EN UTILISANT LES SERVICES EN TOUT OU PARTIE, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES. SI VOUS N'ÊTES PAS D'ACCORD, VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT D'ACCÉDER AUX SERVICES OU DE LES UTILISER. SI LA PERSONNE ACCEPTANT LE PRÉSENT CONTRAT L'ACCEPTE AU NOM D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE AUTRE ENTITÉ JURIDIQUE, CETTE PERSONNE DÉCLARE ÊTRE DÛMENT AUTORISÉE À CONTRAINDRE CETTE ENTITÉ À RESPECTER LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES, AUQUEL CAS LE TERME « VOUS » FERA RÉFÉRENCE À LADITE ENTITÉ. LE PRÉSENT CONTRAT ENTRE EN VIGUEUR À COMPTER DE LA PREMIÈRE DES DEUX ÉVENTUALITÉS SUIVANTES : (A) LA DATE DE PRISE D'EFFET DE LA PREMIÈRE COMMANDE FAISANT RÉFÉRENCE AU PRÉSENT CONTRAT, OU (B) LA DATE DE VOTRE ACCÈS INITIAL AU SERVICE (LA « DATE DE PRISE D'EFFET »).

 Definitions. All terms not defined in the main body of this Agreement are defined in Annex A.

# Agreement.

- 2.1 This Agreement governs Your access to and use of the Services specified in the applicable Order or purchased by You via an online platform. This Agreement will begin on the Effective Date and continue until the earlier of: (i) termination for cause in accordance with Section 13, or (ii) expiration of all Orders under this Agreement.
- 2.2 In the event of any inconsistencies between this Agreement and an Order, this Agreement shall take precedence over the Order, unless expressly indicated otherwise in such Order. An Order issued by an Authorized Reseller may not amend this Agreement without Our express written consent.

# 3. Our Obligations.

- 3.1 Subject to the terms and conditions of this Agreement and any limitations specified in an Order, during the Subscription Term We shall: (i) make the Services available to You in accordance with the Documentation and Service Level Agreement, (ii) provide Support Services in accordance with the Support Services Description, and (iii) provide the Professional Services as further described in each Order. The Documentation, Service Level Agreement and Support Services Description may be updated from time-to-time, but We will not reduce the overall level of beneficial service provided to You during a Subscription Term.
- **3.2** We are solely responsible for all matters relating to the payment of Our employees and contractors, including without limitation providing compensation and other benefits such as vacation or sick pay, social security, medical care, unemployment or disability insurance, worker's compensation, health and welfare benefits, profit

 Définitions. Tous les termes non précisés dans le corps principal du présent Contrat sont définis à l'Annexe A.

## 2. Contrat.

- 2.1 Le présent Contrat régit Votre accès aux Services et Votre utilisation de ces derniers, Services qui sont indiqués dans la Commande applicable ou que Vous avez achetés via une plateforme en ligne. Le présent Contrat entrera en vigueur à la Date de prise d'effet et demeurera par la suite en vigueur jusqu'à la première des deux éventualités suivantes : (i) résiliation pour motif conformément à la Section 13, ou (ii) expiration de toutes les commandes en vertu du présent Contrat.
- 2.2 En cas d'incohérence entre le présent Contrat et une Commande, le présent Contrat prévaudra sur la Commande, sauf indication contraire expresse dans ladite Commande. Une Commande émise par un Revendeur Agréé ne peut pas modifier le présent Contrat sans Notre consentement écrit exprès.

# Nos Obligations.

- 3.1 Pendant la Période d'Abonnement, et sous réserve des conditions générales du présent Contrat et de toute limitation spécifiée dans une Commande, Nous nous engageons à : (i) mettre les Services à Votre disposition conformément à la Documentation et à l'Accord de Niveau de Service, (ii) fournir des Services d'Assistance conformément à la Description des Services d'Assistance, et (iii) fournir les Services Professionnels décrits plus en détail dans chaque Commande. La Documentation, l'Accord de Niveau de Service et la Description des Services d'Assistance peuvent être mis à jour de temps à autre, mais Nous ne réduirons pas le niveau global de service bénéfique qui Vous est fourni pendant une Période d'Abonnement.
- **3.2** Nous sommes seuls responsables de toutes les questions relatives au paiement de Nos employés et prestataires, y compris, mais sans s'y limiter, la rémunération et autres avantages tels que les congés ou les arrêts maladie, la sécurité sociale, les soins

sharing, retirement/pension, or any employee stock option or stock purchase plans and complying with all other federal, state and local laws, rules and regulations governing such matters.

## 4. Rights of Access and Your Obligations.

- 4.1 Subject to the terms of this Agreement, during the Subscription Term, You may enable User access to and use of the Celonis Materials solely for Your internal business purposes in accordance with the limitations specified in the applicable Order and Metrics Definition and not for the benefit of any third parties, except where expressly permitted by Us in writing. Your third-party suppliers or contractors may access and use the Celonis Materials for the sole purpose of providing their goods and/or services to You.
- 4.2 You shall: (i) be responsible for Your Users' compliance with this Agreement ii) maintain appropriate administrative, physical, organizational and technical safeguards designed to ensure the security, confidentiality and integrity of the Services, including but not limited to requiring multi-factor authentication for User access to the Services, monitoring and controlling administrator and subcontractor access to the Services (including removing such access where appropriate), and implementing other measures designed to protect against unauthorized access to the Services; (iii) promptly notify Us in the event you become aware of any such unauthorized access or use; (iv) be solely liable for uploading Customer Data and making appropriate backups of such Customer Data;; and (v) reasonably cooperate with Us on any matters relating to the Professional Services as set out in the Order.
- 4.3 As between the parties, You are solely liable for the content, accuracy, quality, and legality of all Customer Materials and solely responsible for obtaining any required consents from (and providing required privacy notices to) any party whose Personal Data You input into the Services or otherwise provide to Us. The liability caps specified in Section 12 below do not apply to third-party claim(s) related to Your obligations set forth in this Section 4.3.
- 4.4 You shall not: (i) use the Services for the benefit of anyone other than Yourself or Your Affiliates, unless expressly stated otherwise in an Order or the Documentation; (ii) send, store or transfer infringing, obscene, threatening, libelous or otherwise unlawful or tortious material, including material that violates privacy rights or Proprietary Rights in connection with the Services; (iii) knowingly input, store, or transmit any Malware in connection with the Services; (iv) except as specified in the Documentation, modify, copy, translate or create derivative works based on a Service or any part, feature, function or user interface thereof; or (v) except to the extent permitted by applicable law, disassemble, reverse engineer, or decompile the Celonis Materials to build a competitive product or service or one with similar ideas, features, functions or graphics or to determine whether the Celonis Materialsare within the scope of any patent.
- 4.5 The Celonis Materials may contain technical features that allow Us to verify Your compliance with the limitations in this Agreement and/or an Order. Upon Our reasonable request, You shall certify in writing that Your use of the Celonis Materials is in full compliance with such limitations. You will keep complete and accurate records related to Your use of the Celonis Materials, and will make such

médicaux, l'assurance chômage ou invalidité, la rémunération des travailleurs, les prestations de santé et sociales, le partage des bénéfices, la retraite, ou tout plan d'achat d'actions ou d'options d'achat d'actions des employés, et du respect de toutes les autres lois, règles et réglementations fédérales, nationales et locales régissant ces questions.

# 4. Droits d'accès et Vos Obligations.

- 4.1 Sous réserve des conditions du présent Contrat pendant la Période d'Abonnement, Vous pouvez permettre à l'Utilisateur d'accéder aux Supports Celonis et de les utiliser uniquement à des fins commerciales internes, conformément aux limitations spécifiées dans la Commande et la Définition des Indicateurs, et non au profit de tiers, sauf autorisation expresse écrite de notre part. Vos fournisseurs ou prestataires tiers peuvent accéder aux Supports Celonis et les utiliser dans le seul but de Vous fournir leurs biens et/ou services.
- 4.2 Vous devez : (i) être responsable du respect par Vos Utilisateurs du présent Contrat, de la Documentation et de toute limitation d'utilisation spécifiée dans la Commande applicable; (ii) maintenir mesures de protection administratives, physiques, organisationnelles et techniques appropriées conçues pour assurer la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des Services, y compris, mais sans s'y limiter, en exigeant une authentification multifacteur pour l'accès des Utilisateurs aux Services, en surveillant et en contrôlant l'accès des administrateurs et des sous-traitants aux Services (y compris la suppression de cet accès le cas échéant), et en mettant en œuvre d'autres mesures conçues pour protéger contre tout accès non autorisé aux Services (iii) Nous avertir dans les plus brefs délais si Vous avez connaissance d'un tel accès ou d'utilisation non autorisé(e);; (iv) être seul responsable du téléchargement des Données Client et de la réalisation de sauvegardes appropriées de ces Données Client; et (v) coopérer raisonnablement avec Nous sur toute question relative aux Services Professionnels
- 4.3 Entre Vous et Nous, Vous êtes seul responsable du contenu, de l'exactitude, de la qualité et de la légalité de tous les éléments du Matériel du Client et seul responsable de l'obtention des consentements requis (et de la fourniture des avis de confidentialité requis) de toute partie dont Vous saisissez les données personnelles dans les services ou que Vous Bous fournissez d'une autre manière. Les plafonds de responsabilité spécifiés dans la section 12 ci-dessous ne s'appliquent pas aux réclamations de tiers liées à Vos obligations énoncées dans la présente section 4.3.
- 4.4 Vous ne devez pas: (i) utiliser les Services au profit de quiconque autre que Vous-même ou vos Affiliées, sauf indication contraire expresse dans une Commande ou la Documentation; (ii) envoyer, stocker ou transférer des documents litigieux, obscènes, menaçants, diffamatoires ou autrement illégaux ou délictueux, y compris des documents qui enfreignent les droits à la vie privée ou les Droits de Propriété en relation avec les Services; (iii) sciemment saisir, stocker ou transmettre tout Malware; (iv) sauf indication contraire dans la Documentation, modifier, copier, traduire ou créer des œuvres dérivées basées sur un Service ou toute partie, fonctionnalité, fonction ou interface utilisateur de celui-ci; ou (v) sauf dans la mesure permise par la loi en vigueur, désassembler, procéder à une ingénierie inverse ou décompiler les Supports Celonis pour construire un produit ou service concurrent ou un produit ou

records available to Us or Our designated third party auditor upon request and free of charge. Any use of the Celonis Materials in breach of this Section 4 may result in: (i) termination for breach in accordance with Section 13, or (ii) the immediate suspension of the Services if We reasonably believe that such use threatens the security, integrity or availability of the Services. We will promptly notify You of any such suspension and provide justification therefor. Where reasonable to do so, We shall provide such notification in advance and work with You in good faith to cure the breach prior to suspending Your access. Any suspension will be limited to the scope and duration reasonably required to eliminate the threat identified.

#### 5. Additional Terms and Conditions

5.1 The Celonis Additional Services Addendum found at <a href="https://www.celonis.com/terms-and-conditions/">https://www.celonis.com/terms-and-conditions/</a> governs Your use of and access to any Additional Services We make available to You. Additional Services are optional and are not required for the Services to function as intended. In some circumstances, Additional Services are subject to limitations specified in the Order, Metrics Definition or Documentation. Your use in excess of such limits may require You to make a purchase. The Celonis Additional Services Addendum forms part of this Agreement if and to the extent You access or use the Additional Services.

5.2 The Celonis Artificial Intelligence Addendum found at https://www.celonis.com/terms-and-conditions/ (the "AI Addendum") outlines additional terms and conditions applicable to AI Features. The AI Addendum forms part of this Agreement if and to the extent AI Features are enabled in Your Celonis environment.

# 6. Fees and Payment.

6.1 Except as expressly stated herein, Subscription Fees are non-refundable. Where your Order is directly with Celonis, You shall pay Us the fees agreed in the applicable Order in accordance with the terms specified therein. Where you have ordered via an Authorized Reseller, You shall pay the fees agreed with such Authorized Reseller. If You use the Celonis Materials in excess of the scope of this Agreement or the applicable Order, You shall pay all Fees attributable to such overuse in accordance with Our then-current price list. You are responsible for paying, and will be invoiced for, any fees or charges associated with Our use of Your vendor registration or payment processing tool(s).

6.2 If, in good faith, You dispute the accuracy of any portion of Our invoice, then You shall pay all undisputed portions of the invoice when due, but may withhold any portion that is disputed provided You provide Us with written notice of such dispute at least 10 days

service reposant sur des idées, des caractéristiques, des fonctions ou des graphiques similaires ou pour déterminer si les Supports Celonis relèvent du champ d'application d'un brevet.

4.5 Les Supports Celonis peuvent contenir des caractéristiques techniques qui Nous permettent de vérifier Votre conformité aux limitations du présent Contrat et/ou d'une Commande. À notre demande raisonnable, vous devez certifier par écrit que votre utilisation des matériaux Celonis est entièrement conforme à ces limitations. Vous conserverez des enregistrements complets et exacts liés à Votre utilisation des matériaux Celonis, et mettrez ces enregistrements à Notre disposition ou à celle de notre auditeur tiers désigné sur demande et gratuitement. Toute utilisation des Supports Celonis en violation de la présente Section 4 peut entraîner: (i) la résiliation pour violation conformément à la Section 13, ou (ii) la suspension immédiate des Services si Nous croyons raissonablement que cette utilisation menace la sécurité, l'intégrité ou la disponibilité des Services. Nous Vous informerons dans de brefs délais de cette suspension et Vous en fournirons la justification. Dans la mesure du possible, Nous fournirons cette notification à l'avance et travaillerons avec Vous en toute bonne foi afin de remédier à la violation avant de suspendre Votre accès. Toute suspension sera limitée à la portée et à la durée raisonnablement requises pour éliminer la menace identifiée.

## 5. Services supplémentaires.

5.1 L'addendum relatif aux Services Supplémentaires disponible à l'adresse https://www.celonis.com/terms-and-conditions/ régit Votre utilisation et Votre accès à tous les Services Supplémentaires que Nous mettons à Votre disposition. Les Services Supplémentaires sont facultatifs et ne sont pas nécessaires au fonctionnement des services comme prévu. Dans certaines circonstances, les Services Supplémentaires sont soumis aux limitations spécifiées dans la Commande, la Définition des Indicateurs ou la Documentation. Votre utilisation au-delà de ces limites peut Vous obliger à effectuer un achat. L'Addendum aux Services Supplémentaires de Celonis fait partie du présent Accord si et dans la mesure où Vous accédez aux Services Supplémentaires ou les utilisez.

**5.2** L'Addendum relatif à l'intelligence artificielle de Celonis, disponible à l'adresse https://www.celonis.com/terms-and-conditions/ (l'« Addendum IA »), décrit les conditions générales supplémentaires applicables aux Fonctionnalités IA. L'addendum IA fait partie du présent Accord si et dans la mesure où les fonctionnalités IA sont activées dans Votre environnement Celonis.

# 6. Frais et paiement.

6.1 Sauf mention contraire dans les présentes, les Frais d'Abonnement ne sont pas remboursables. Si votre Commande est passée directement auprès de Celonis, Vous devrez Nous verser les frais convenus dans la Commande applicable conformément aux conditions prévues dans les présentes. Si vous avez passé une commande auprès d'un Revendeur Agréé, Vous devrez payer les frais convenus avec ce Revendeur Agréé. Si Vous utilisez les Supports Celonis au-delà de la portée du présent Contrat ou de la Commande applicable, Vous devrez payer tous les frais attribuables à une telle utilisation excessive conformément à Notre liste de prix alors en vigueur. Vous êtes responsable du paiement, et serez facturé, de tous les frais ou charges associés à Notre utilisation de Votre enregistrement de fournisseur (vendor portal) ou de Votre ou Vos outil(s) de traitement des paiements.

prior to the invoice due date and use commercially reasonable efforts to resolve the dispute promptly.

6.3 Unless otherwise specified in the applicable Order, all fees for the Services exclude any direct or indirect taxes, levies, duties, or similar governmental assessments, including without limitation, any sales, use, value-added, withholding, or similar taxes ("Taxes"). You are responsible for paying all Taxes associated with Your purchases hereunder directly to the taxing authority. As an exception to the foregoing, if We have the legal obligation to pay or collect Taxes for which You are responsible under this Section,, the appropriate amount shall be included as a line-item on Your invoice and will be payable by You, unless You provide Us with a valid tax exemption certificate authorized by the appropriate taxing authority. If any such withholding or deduction is required by law, You shall pay Us such additional amount(s) as will ensure that We receive the same total amount that We would have received if no such withholding or deduction had been required. We are solely responsible for taxes based upon our net income, assets, payroll, property, and employees. 6.4 Without prejudice to any other rights We may have, if any undisputed invoice is not paid by its due date, or if We verify that You have not paid an Authorized Reseller in accordance with the relevant partner agreement, We shall be entitled to disable Your access to that part of the Services affected by Your non-payment upon thirty (30) days' prior written notice thereof.

# 7. Proprietary Rights.

7.1 As between You and Us, We are and remain exclusive owners of all right, title and interest (including without limitation the Proprietary Rights) in and to the Celonis Materials and Services, including all modifications and derivatives thereto. No rights are granted to You other than as expressly set forth herein.

7.2 As between You and Us, You are and remain the exclusive owner of all right, title and interest (including without limitation the Proprietary Rights) in and to the Customer Materials, including all modifications and derivatives thereto. Subject to this Agreement, You hereby grant Us, and Our Representatives the right to access, use, process aggregate and anonymize Customer Data, and information derived from Your use of the Cloud Service to: (a) maintain and provide the Services; (b) meter Your consumption and ensure compliance with any limitations specified in an Order; (c) improve, modify and develop Our products, services and features; and (d) perform such other actions as described in the Documentation or the Celonis Privacy Notice, or as otherwise authorized by You in writing in connection with Your use of the Services. No rights are granted to Us other than as expressly set forth herein.

7.3 To the extent You provide feedback regarding Our Services, products, business or development plans, or technology roadmaps, including, without limitation, comments or suggestions regarding the possible creation, modification, correction, improvement or enhancement of the Services or other products (collectively "Feedback"), You hereby grant Us a worldwide, perpetual, irrevocable, royalty-free license to use such Feedback without

**6.2** Si, en toute bonne foi, Vous contestez l'exactitude d'une partie de Notre facture, Vous devrez payer toutes les parties non contestées de la facture à échéance, mais vous pourrez déduire toute partie contestée à condition que Vous Nous informiez par écrit de cette dispute au moins 10 jours avant la date d'échéance de la facture et que vous déployiez des efforts commercialement raisonnables pour résoudre la dispute dans de brefs délais.

6.3 Sauf indication contraire dans le la Commande applicable, tous les frais pour les Services excluent les taxes, prélèvements, droits ou évaluations gouvernementales similaires directs ou indirects, y compris, mais sans s'y limiter, les taxes sur les ventes, sur l'utilisation, sur la valeur ajoutée, les retenues d'impôt ou taxes similaires (les « Taxes »). Vous êtes responsable du paiement de toutes les Taxes associées à Vos achats en vertu des présentes directement à l'autorité fiscale. À titre d'exception à ce qui précède, si Nous avons l'obligation légale de payer ou de percevoir les Taxes dont Vous êtes responsable en vertu du présent paragraphe, le montant correspondant sera comptabilisé dans Votre facture et Vous devrez vous en acquitter, sauf si Vous Nous fournissez un certificat d'exonération fiscale valide délivré par l'autorité fiscale compétente. Si une telle retenue ou déduction est requise par la loi, Vous devrez Nous payer le ou les montants supplémentaires qui Nous permettront de recevoir le même montant total que celui que Nous aurions reçu si aucune retenue ou déduction n'avait été nécessaire. Nous sommes seuls responsables des taxes basées sur notre revenu net, nos actifs, nos salaires, nos biens et nos employés.

**6.4** Sans préjudice des autres droits que Nous pouvons avoir, si une facture non contestée n'est pas payée à sa date d'échéance, ou si Nous constatons que Vous n'avez pas payé un Revendeur Agréé conformément au contrat de partenariat correspondant, Nous serons en droit de désactiver Votre accès à cette partie des Services concernée par Votre non-paiement moyennant un préavis écrit de trente (30) jours.

# 7. Droits de Propriété.

7.1 Dans le cadre de la relation nous liant, Vous et Nous, Nous sommes et restons les propriétaires exclusifs de tous les droits, titres et intérêts (y compris, sans s'y limiter, les Droits de Propriété) relatifs aux Services et Supports Celonis y compris toutes les modifications et dérivés de ceux-ci. Aucun droit ne Vous est accordé autre que ceux expressément prévus dans les présentes.

7.2 Dans le cadre de la relation nous liant, Vous et Nous, Vous êtes et restez le propriétaire exclusif de tous les droits, titres et intérêts (y compris, sans s'y limiter, les Droits de Propriété) relatifs au Matériel du Client y compris toutes les modifications et dérivés de ceux-ci. Sous réserve du présent Contrat, Vous Nous accordez, ainsi qu'à Nos Représentants le droit d'acceder utiliser, traiter Données Client agrégées ou anonymisées et d'autres informations dérivées de Votre utilisation du Service Cloud pour : (a) maintenir et fournir les Services ; (b) mesurer Votre consommation et garantir le respect de toute limitation spécifiée dans une Commande ; (c) améliorer, modifier et développer Nos produits, services et fonctionnalités ; et (d) effectuer toute autre action telle que décrite dans la Documentation ou l'Avis de confidentialité de Celonis, ou autrement autorisée par Vous par écrit dans le cadre de Votre utilisation des ServicesAucun droit ne Nous est accordé autre que ceux expressément prévus dans les présentes.

7.3 Si Vous fournissez des retours d'information concernant nos Services, produits, plans d'affaires ou de développement, ou feuilles de route technologiques, y compris, sans s'y limiter, des commentaires ou suggestions concernant l'éventuel(le) création,

restriction, provided We do not identify You as the source of any Feedback to any third party. You are not obligated to provide Feedback and We are not obligated to use Feedback.

### 8. Confidentiality.

**8.1** Each party retains all Proprietary Rights in its Confidential Information. Except as expressly authorized herein, each Party will hold in confidence and not disclose any Confidential Information of the other party except: (i) to its Representatives who have a need to know such information for purposes of performing under this Agreement and who agree in writing to keep the information confidential on terms no less restrictive than those contained in this Agreement; (ii) as permitted in writing by the other party; (iii) to the extent required under applicable law or regulation after giving the disclosing party (if legally allowed) an opportunity to seek legal protection or otherwise prevent or limit disclosure of the Confidential Information; or (iv) to the extent such Confidential Information becomes public through no fault of the receiving party. The parties each shall have the right to provide the Authorized Reseller with this Agreement. The parties will ensure that their Representatives comply with this Agreement and will be responsible for any unauthorized use or disclosure of Confidential Information by such Representatives.

8.2 Upon request, the receiving party shall destroy or return to the disclosing party all materials containing any of the Confidential Information. A party's obligation to return or destroy Confidential Information does not apply to the extent: (i) required by applicable law or regulation, or (ii) contained in archived computer system backup made in accordance with the receiving party's security or disaster recovery procedures, provided in each case that any retained Confidential Information shall remain subject to the confidentiality obligations of this Agreement until so returned or destroyed. The parties acknowledge that unauthorized disclosure of Confidential Information may cause substantial harm for which damages alone would not be a sufficient remedy, and therefore that upon any such disclosure, the disclosing party shall be entitled to seek appropriate equitable relief in addition to whatever other remedies it might have at law.

## 9. Data Protection and Customer Data.

**9.1** We shall maintain appropriate administrative, physical, organizational and technical safeguards for protection of the security, confidentiality and integrity of Your Customer Data, including but not limited to measures designed to protect against the unauthorized access to or disclosure of Customer Data, as described in the applicable Information Security Annex.

**9.2** If in the course of providing the Services We process any Personal Data contained in the Customer Data, the Data Processing Agreement shall apply to such processing.

modification, correction, amélioration ou renforcement des Services ou autres produits (collectivement les « **Retours** »), Vous Nous accordez par les présentes une licence mondiale, perpétuelle, irrévocable et libre de droits pour l'utilisation sans restriction, à condition que Nous ne Vous identifiions pas comme la source d'un commentaire à un tiers. Vous n'êtes pas obligé de fournir des Retours et Nous n'avons aucune obligation d'utiliser les Retours.

#### Confidentialité.

8.1 Chaque partie conserve tous les Droits de Propriété sur ses Informations Confidentielles. Sauf autorisation expresse dans les présentes, chaque partie préservera la confidentialité des Informations Confidentielles et ne les divulguera pas à l'autre partie, sauf: (i) à ses Représentants qui ont besoin de connaître ces informations à des fins d'exécution en vertu du présent Contrat et qui acceptent par écrit de préserver la confidentialité des informations dans des conditions au moins aussi restrictives que celles prévues dans le présent Contrat; (ii) tel qu'autorisé par écrit par l'autre partie ; (iii) dans la mesure requise par la loi ou la réglementation en vigueur après avoir donné à la partie divulgatrice (si la loi l'autorise) la possibilité de faire une demande de protection juridique ou d'empêcher ou de limiter la divulgation des Informations Confidentielles; ou; (iv) si ces Informations Confidentielles sont rendues publiques sans que la partie réceptrice en soit responsable. Les parties auront chacune le droit de transmettre le présent Contrat au Revendeur Aaréé. Les parties s'assureront que leurs Représentants respectent le présent Contrat et seront responsables de toute utilisation ou divulgation non autorisée d'Informations Confidentielles par ces Représentants.

8.2 Sur demande, la partie réceptrice détruira ou restituera à la partie divulgatrice tous les supports contenant des Informations Confidentielles. L'obligation d'une partie de restituer ou de détruire des Informations Confidentielles ne s'applique pas si : (i) la loi ou la réglementation en vigueur ne l'impose pas, ou (ii) les Informations Confidentielles sont contenues dans la sauvegarde du système informatique archivée conformément aux procédures de sécurité ou de reprise après sinistre de la partie réceptrice, à condition dans chaque cas que toute Information confidentielle conservée reste soumise aux obligations de confidentialité du présent Contrat jusqu'à sa restitution ou sa destruction. Les parties reconnaissent que la divulgation non autorisée d'Informations Confidentielles peut causer des dommages importants pour lesquels l'octroi de dommages-intérêts ne sera pas suffisant, et par conséquent, lors d'une telle divulgation, la partie divulgatrice sera en droit de faire une demande de mesure de réparation équitable appropriée en plus de tout autre recours dont elle pourrait bénéficier en vertu de la loi.

# 9. Protection des données et Données Client.

9.1 Nous nous engageons à mettre en place des mesures de protection administratives, physiques, organisationnelles et techniques adéquates afin d'assurer la sécurité, la confidentialité et l'intégrité de Vos Données Client, y compris, mais sans s'y limiter, des mesures visant à protéger contre l'accès non autorisé aux Données Client ou la divulgation non autorisée de ces dernières comme décrit dans l'Annexe sur la Sécurité de l'Information applicable.

**9.2** Si, dans le cadre de la fourniture des Services, Nous traitons des Données Personnelles contenues dans les Données Client, l'Accord de traitement des données s'appliquera audit traitement

9.3 Customer Data is available to You for export or download at any time during the Subscription Term. Except as separately agreed between the parties in writing,, within 30 days of the termination or expiration of Your Subscription, We will delete or destroy any Customer Data then in Our possession unless applicable law requires retention for a longer period. Any retained data is subject to the confidentiality provisions of this Agreement.

#### 10. Warranties.

10.1 We warrant that during the applicable Subscription Term: (a) the Services will substantially perform as specified in the Documentation when used in accordance with the terms of this Agreement; (b) the Services have been and will for the duration of the Subscription Term continue to be tested for Malware (including without limitation scanning with current versions of industry-standard antivirus software); and (c) Professional Services will be performed in a professional, workman-like manner with reasonable skill and care in accordance with industry standards.

10.2 Our sole liability (and Your exclusive remedy) for any breach of the foregoing warranties shall be to correct the nonconformity, provide You with a functionally equivalent replacement or, in the case of Professional Services, reperform the nonconforming services, provided you have notified us of such nonconformity within thirty (30) days of the performance thereof. If We cannot reasonably make such correction, substitution or reperformance, as determined in Our sole discretion acting in good faith, We will refund You (or, in the case Your Subscription is purchased through an Authorized Reseller, arrange through such Authorized Reseller, the refund of) any prepaid fees covering the remainder of the Subscription Term for the nonconforming Service (or any Fees paid for the nonconforming Professional Services) and terminate Your access to and use of the affected Service for which You have received the refund.

10.3 Each party warrants to the other that: (a) it has the authority to enter into the Agreement, to grant the rights granted by it under the Agreement, and to perform its obligations under the Agreement; and (b) it will comply with any law or regulation applicable to such party in performance of its duties and obligations under this Agreement.

10.4 EXCEPT AS EXPRESSLY PROVIDED HEREIN, NEITHER PARTY MAKES ANY WARRANTY OF ANY KIND, WHETHER EXPRESS, IMPLIED, STATUTORY OR OTHERWISE, AND EACH PARTY SPECIFICALLY DISCLAIMS ALL IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR NON-INFRINGEMENT, TO THE MAXIMUM EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW.

# 11. Indemnification.

11.1 Our Indemnification Obligations. We shall defend and/or settle, at Our expense, any third-party claim brought against You, Your Affiliates or Your Representatives alleging that use of the Services (or any part thereof) in compliance with the terms of this Agreement infringes the Proprietary Rights of such third-party ("Infringement

9.3 Les Données Client sont mises à Votre disposition à tout moment à des fins d'exportation ou de téléchargement pendant la Période d'Abonnement. Sauf si convenu séparément entre les parties par écrit, dans un délai de 30 jours suivant la résiliation ou l'expiration de Votre Abonnement, Nous supprimerons ou détruirons toutes les Données Client en Notre possession, sauf si la loi en vigueur exige de conserver ces données pendant une période plus longue. Toutes les données conservées sont soumises aux dispositions relatives à la confidentialité du présent Contrat.

#### 10. Garanties.

10.1 Pendant la Période d'Abonnement applicable, Nous garantissons que : (a) les Services seront fournis essentiellement tel qu'indiqué dans la Documentation s'ils sont utilisés conformément aux conditions du présent Contrat ; (b) les Services ont été et continueront d'être testés pendant la Période d'Abonnement afin de détecter tout Malware (y compris, sans s'y limiter, en procédant à une analyse avec les versions actuelles des logiciels antivirus standard) ; et (c) les Services Professionnels seront fournis de manière professionnelle avec un niveau de soin et d'expertise raisonnable conformément aux normes du secteur.

10.2 En cas de violation des garanties susmentionnées, Notre seule responsabilité (et Votre seul recours) sera de corriger la nonconformité, de Vous fournir un remplacement fonctionnellement équivalent ou, dans le cas des Services Professionnels, de procéder à une nouvelle fourniture des services non conformes, à condition que vous nous ayez informés de cette non-conformité dans un délai de trente (30) jours suivant la fourniture desdits services. Si Nous ne sommes pas en mesure de procéder raisonnablement à une telle correction, à un tel remplacement ou à une telle nouvelle fourniture. tel que déterminé à Notre seule discrétion en toute bonne foi, Nous Vous rembourserons (ou, dans le cas où Votre Abonnement a été souscrit par l'intermédiaire d'un Revendeur Agréé, nous procéderons au remboursement par l'intermédiaire dudit Revendeur Agréé de) tous les frais prépayés couvrant le reste de la Période d'Abonnement au Service non conforme (ou tous frais payés pour les Services Professionnels non conformes) et résilierons Votre accès au Service concerné et votre utilisation dudit Service concerné pour lequel Vous avez reçu le remboursement.

10.3 Chaque partie garantit à l'autre partie : (a) qu'elle est habilitée à conclure le Contrat, à accorder les droits qu'elle a accordés en vertu du Contrat et à s'acquitter de ses obligations en vertu du Contrat ; et (b) qu'elle se conformera à toute loi ou réglementation applicable à cette partie dans l'exécution de ses devoirs et obligations en vertu du présent Contrat.

10.4 SAUF DISPOSITION EXPRESSE DES PRÉSENTES, AUCUNE DES PARTIES NE DONNE DE GARANTIE DE QUELQUE SORTE, EXPRESSE, IMPLICITE, LÉGALE OU AUTRE, ET CHAQUE PARTIE REJETTE SPÉCIFIQUEMENT TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON, DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI EN VIGUEUR.

## 11. Indemnisation.

11.1 Nos Obligations d'indemnisation. Nous assurerons la défense et/ou réglerons, à Nos frais, toute réclamation d'un tiers présentée à Votre encontre ou à l'encontre de Vos Sociétés affiliées ou de vos Représentants selon laquelle l'utilisation des Services (ou de toute partie de ceux-ci) conformément aux conditions du présent Contrat

Claim"). We shall indemnify You and Your Representatives against any Losses arising from the Infringement Claim or settlement amounts agreed to in writing by Us in relation to the Infringement Claim. In the event of an Infringement Claim, and in addition to our indemnity obligations, We shall, at Our option and expense: (i) modify or replace the affected Service to eliminate the alleged infringement without loss of material functionality; (ii) procure a license to enable You to continue using the Services; or (iii) terminate Your Order for the affected Services with immediate effect and refund You any prepaid Fees covering the remainder of the applicable Subscription Term.

II.2 **Conditions**. As a condition of Ourindemnity obligations You must: (i) provide prompt written notice that an Infringement Claim has been made, provided that We shall only be relieved of Our obligations hereunder if and to the extent We are prejudiced by a delay in such notification; (ii) cooperate in the defense of the Infringement Claim; (iii) not make any admissions related to the Infringement Claim; (iv) allow Us to exclusively control the defense, negotiations and any settlement of the Infringement Claim; and (v) use reasonable efforts to mitigate against Losses.

11.3 **Exclusive Remedy**. To the extent permitted by applicable law, this Section 11 constitutes Our sole liability, and Your exclusive remedy, for any Infringement Claim.

# 12. Limitation of Liability.

12.1 GENERAL LIMITATION. IN NO EVENT SHALL THE AGGREGATE LIABILITY OF EACH PARTY AND ITS AFFILIATES AND SUPPLIERS ARISING OUT OF OR RELATED TO THIS AGREEMENT EXCEED THE GREATER OF: (A) THE TOTAL AMOUNT OF FEES PAYABLE BY YOU FOR THE SERVICES GIVING RISE TO THE LIABILITY IN THE TWELVE MONTHS PRECEDING THE DATE OF THE EVENT FOR WHICH THE LIABILITY ARISES; OR (B) \$100,000 U.S. DOLLARS. THE FOREGOING LIMITATION WILL APPLY WHETHER AN ACTION IS IN CONTRACT OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE) AND REGARDLESS OF THE THEORY OF LIABILITY.

12.2 DISCLAIMER OF CONSEQUENTIAL DAMAGES. TO THE MAXIMUM EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW, IN NO EVENT WILL EITHER PARTY OR ITS AFFILIATES OR SUPPLIERS BE LIABLE IN RELATION TO THIS AGREEMENT FOR SPECIAL, CONSEQUENTIAL, INCIDENTAL, OR OTHER INDIRECT DAMAGES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, LOSS OF PROFITS, ANTICIPATED SAVINGS, BUSINESS OPPORTUNITY, GOODWILL OR REPUTATION, LOSS OF REVENUE, OR COSTS OF COVER, HOWEVER CAUSED AND UNDER ANY THEORY OF LIABILITY (INCLUDING CONTRACT, TORT, NEGLIGENCE OR OTHERWISE), EVEN IF IT HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

12.3 **EXCLUSIONS.** THE LIMITATIONS IN SECTION 12SHALL NOT APPLY TO EITHER PARTY'S: (A) LIABILITY FOR DEATH OR PERSONAL INJURY CAUSED BY A PARTY'S NEGLIGENCE OR THAT OF ITS REPRESENTATIVES, (B) FRAUD OR FRAUDULENT MISREPRESENTATION, (C) WILLFUL MISCONDUCT OR GROSS NEGLIGENCE, (D) VIOLATION OF THE OTHER PARTY'S PROPRIETARY RIGHTS, (E) PAYMENT OR REFUND OBLIGATIONS UNDER THIS AGREEMENT, (AS APPLICABLE)OR (F) LIABILITY WHICH CANNOT BE LIMITED OR EXCLUDED BY APPLICABLE LAW.

viole les Droits de Propriété du tiers en question (la « **Réclamation pour Infraction** »). Nous Vous indemniserons, Vous et Vos Représentants, au titre des Pertes découlant de la Réclamation pour Infraction ou des montants engagés pour le règlement convenus par écrit par Nous eu égard à la Réclamation pour Infraction. En cas de Réclamation pour Infraction et en plus de nos obligations d'indemnisation, Nous nous engageons, à Notre discrétion et à Nos frais: (i) à modifier ou remplacer le Service concerné de sorte à mettre fin à la violation présumée sans perte significative de fonctionnalité; (ii) à obtenir une licence pour Vous permettre de continuer à utiliser les Services; ou (iii) à résilier Votre Commande pour les Services concernés avec effet immédiat et à Vous rembourser tous les frais prépayés couvrant le reste de la Période d'Abonnement applicable.

II.2 Conditions. Comme condition de nos obligations d'indemnisation, vous devez : (i) Nous informer dans les plus brefs délais par écrit qu'une réclamation a été présentée, étant entendu que Nous ne serons libérés de nos obligations en vertu des présentes que si et dans la mesure où Nous sommes lésés par un retard dans une telle notification;; (ii) coopérer à la défense de la Réclamation pour Infraction; (iii) ne pas procéder à des aveux liés à la Réclamation pour Infraction; (iv) Nous permettre d'avoir un contrôle exclusif sur la défense, les négociations et tout règlement de la Réclamation pour Infraction; et (v) déployer des efforts raisonnables pour atténuer les Pertes.

11.3 **Recours exclusif**. Dans la mesure permise par la loi en vigueur, la présente Section 11 constitue Notre unique responsabilité et Votre recours exclusif, pour toute Réclamation por Infraction décrite dans les présentes.

# 12. Limitation de responsabilité.

12.1 LIMITATION GÉNÉRALE. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE CHAQUE PARTIE ET DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET FOURNISSEURS DÉCOULANT DU PRÉSENT CONTRAT OU LIÉE À CELUI-CI NE POURRA DÉPASSER LE PLUS IMPORTANT DES DEUX MONTANTS SUIVANTS : (A) LE MONTANT TOTAL DES FRAIS DONT VOUS DEVEZ VOUS ACQUITTER POUR LES SERVICES QUI ONT ENGAGÉ LA RESPONSABILITÉ DANS LES DOUZE MOIS PRÉCÉDANT LA DATE DE L'ÉVÉNEMENT POUR LEQUEL LA RESPONSABILITÉ EST ENGAGÉE; OU (B) 100 000 USD. LA LIMITATION SUSMENTIONNÉE S'APPLIQUERA QU'IL S'AGISSE D'UNE RESPONSABILITÉ DU FAIT D'UNE NÉGLIGENCE) ET INDÉPENDAMMENT DE LA THÉORIE DE LA RESPONSABILITÉ.

12.2 EXCLUSION DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS. DANS LA MESURE MAXIMALE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE, EN AUCUN CAS L'UNE OU L'AUTRE PARTIE, SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES OU SES FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES EU ÉGARD AU PRÉSENT CONTRAT POUR DES DOMMAGES SPÉCIAUX, CONSÉCUTIFS, ACCESSOIRES OU AUTRES DOMMAGES INDIRECTS, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA PERTE DE D'ÉCONOMIES ESCOMPTÉES, BÉNÉFICES. D'OPPORTUNITÉS COMMERCIALES, DE SURVALOIR OU RÉPUTATION, DE REVENUS, OU LES DÉPENSES COURANTES, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET QUELLE QUE SOIT LA THÉORIE DE LA RESPONSABILITÉ (Y COMPRIS LA RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, DÉLICTUELLE, DU FAIT D'UNE NÉGLIGENCE OU AUTRE), MÊME SI LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES A ÉTÉ PORTÉE À LEUR CONNAISSANCE.

12.3 EXCLUSIONS. LES LIMITATIONS DE LA SECTION 12 NE S'APPLIQUERONT PAS : (A) À LA RESPONSABILITÉ EN CAS DE DÉCÈS OU DE

BLESSURE CORPORELLE CAUSÉE PAR LA NÉGLIGENCE D'UNE PARTIE OU CELLE DE SES REPRÉSENTANTS, (B) À LA FRAUDE OU LA REPRÉSENTATION FRAUDULEUSE, (C) À UNE FAUTE INTENTIONNELLE OU UNE NÉGLIGENCE GRAVE, (D) À LA VIOLATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DE L'AUTRE PARTIE, (E) AUX OBLIGATIONS DE PAIEMENT OU REMBOURSEMENT (LE CAS ÉCHÉANT) EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT, OU (F) À LA RESPONSABILITÉ QUI NE PEUT ÊTRE LIMITÉE OU EXCLUE PAR LA LOI EN VIGUEUR, DE L'UNE OU L'AUTRE DES PARTIES.

### 13. Term and Termination.

- 13.1 **Subscriptions**. The Initial Subscription Term of each Subscription shall be as agreed in the applicable Order. Thereafter, each Subscription will renew for successive periods of 36 (thirty-six) months (each a "Renewal Term") unless a party provides at least thirty (30) days' prior written notice to the other party of its intention not to renew the Subscription. We may increase the Subscription Fees applicable to a Renewal Term. Such increase shall not exceed 7% per annum.
- **13.2 Professional Services Term.** Each Order for Professional Services shall take effect on the Order date and remain in effect until all Professional Services under such Order have been provided.
- 13.3 **Termination for Breach**. Without prejudice to any other rights or remedies to which a party may be entitled, either party may terminate an Order without liability to the other at any time with immediate effect upon written notice if the other party is in material breach of any of its obligations under this Agreement or an Order and, in the case of a breach which is capable of remedy, fails to remedy such breach within thirty (30) days of notice of the breach. Termination of one Order shall have no effect on any other Order.
- 13.4 **Termination for Legal Cause.** Either party may immediately suspend performance or terminate an Order upon written notice if an applicable law, regulation or government or court order prohibits its continued performance thereunder.
- 13.5 **Effect of Termination.** Upon termination in accordance with this Section, and upon expiration of the Subscription Term, You shall immediately cease use of and access to the applicable Service and any Non-Celonis Application.
- 14. Export. The Services (and derivatives thereof) may be subject to import, export control and sanctions laws and regulations of various global jurisdictions ("Export Laws"). Unless expressly required by local law, You will not and will not allow any third party to: (i) export, reexport or transfer any part of the Services to countries, persons or entities prohibited by Export Laws or (ii) permit any User to access or use the Services in or from an applicable embargoed country or region. You are solely responsible for compliance with Export Laws applicable to Customer Materials. We may block, restrict, limit or suspend access to the Services by any User that is subject to any applicable sanctions or embargoes. Each party represents that as of the Effective Date, it is not named on any U.S. government denied-party list.

### 13. Période et Résiliation.

- 13.1 Abonnements. La Période d'Abonnement initiale de chaque Abonnement sera celle convenue dans la Commande applicable. Par la suite, chaque Abonnement sera renouvelé pour des périodes successives de 36 (trente-six) mois (individuellement la « Période de Renouvellement ») à moins qu'une partie ne fournisse un préavis écrit d'au moins trente (30) jours à l'autre partie l'informant de son intention de ne pas renouveler l'Abonnement. Nous pouvons augmenter les Frais d'Abonnement applicables à une Période de Renouvellement. Cette augmentation ne devra pas dépasser 7 % par an.
- 13.2 **Durée des Services professionnels**. Chaque Commande de Services Professionnels prendra effet à la date de la Commande et restera en vigueur jusqu'à ce que tous les Services Professionnels prévus par ladite Commande aient été fournis.
- 13.3 Résiliation pour violation. Sans préjudice de tout autre droit ou recours dont une partie peut se prévaloir, l'une ou l'autre des parties peut résilier à tout moment une Commande sans engager sa responsabilité à l'égard de l'autre partie, avec effet immédiat, moyennant un avis écrit, en cas de manquement grave de l'autre partie à l'une de ses obligations prévues par le présent Contrat ou une Commande et, dans le cas d'une violation à laquelle il est possible de remédier, si l'autre partie ne remédie pas à ladite violation dans un délai de trente (30) jours suivant la notification de la violation. La résiliation d'une Commande n'aura aucun effet sur une autre Commande.
- 13.4 **Résiliation pour motif juridique.** Chaque partie peut immédiatement suspendre l'exécution d'une Commande ou la résilier si une loi en vigueur, un décret gouvernemental, régulation ou une décision de justice interdit de poursuivre l'exécution de ladite Commande.
- 13.5 **Effet de la résiliation.** En cas de résiliation conformément à la présente Section et à l'expiration de la Période d'Abonnement, Vous devez immédiatement cesser d'utiliser le Service applicable et toute application n'appartenant pas à Celonis et d'y accéder.
- 4. Exportation. Les Services (et leurs dérivés) peuvent être soumis aux lois et réglementations en matière d'importation, de contrôle des exportations et de sanctions de différents pays (les « Lois relatives à l'Exportation »). Sauf si la législation locale l'exige expressément, Vous n'autoriserez aucun tiers à : (i) exporter, réexporter ou transférer toute partie des Services vers des pays, des personnes ou des entités faisant l'objet d'une interdiction par les Lois relatives à l'exportation ou (ii) autoriser tout Utilisateur à accéder aux Services ou à y avoir recours dans ou depuis un pays ou une région soumise à embargo. Vous êtes seul responsable du respect des Lois applicables à l'exportation eu égard aux Matériels du Client. Nous pouvons bloquer, restreindre, limiter ou suspendre l'accès aux Services par tout Utilisateur soumis à des sanctions ou embargos applicables. Chaque

## 15. Governing Law.

15.1 **General.** The United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods and the Uniform Computer Information Transactions Act, as currently enacted by any jurisdiction or as may be codified or amended from time to time by any jurisdiction, do not apply to this Agreement. Excluding conflict of laws rules, this Agreement shall be governed by and construed as follows:

partie déclare qu'à la Date de Prise d'Effet, elle ne figure sur aucune liste de parties non autorisées du gouvernement des États-Unis.

## 15. Droit applicable.

15.1 Dispositions générales. La Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises et l'Uniform Computer Information Transactions Act (Loi uniforme sur les transactions électroniques), telles qu'actuellement en vigueur dans toute juridiction ou telles qu'éventuellement codifiées ou modifiées de temps à autre par toute juridiction, ne s'appliquent pas au présent Contrat. À l'exclusion des règles relatives aux conflits de lois, le présent Contrat sera régi et interprété comme suit :

| If You are domiciled in:/   | Governing Law: /     | Courts with exclusive jurisdiction:/ |
|-----------------------------|----------------------|--------------------------------------|
| Si Vous êtes domicilié en : | Droit applicable :   | Tribunaux ayant compétence           |
|                             |                      | exclusive:                           |
| North or South America/     | New York State/      | New York City/                       |
| Norte América o Sur América | Estado de Nueva York | Ciudad de Nueva York                 |
| Japan/                      | Japan/               | Tokyo/                               |
| Japón                       | Japón                | Tokio                                |
| Asia (excluding Japan)/     | Singapore/           | Singapore/                           |
| Asia (excluyendoJapon)      | Singapour            | Singaur                              |
| Germany or Austria/         | Germany/             | Munich/                              |
| Alemania, Austria o Suiza   | Alemania             | Munich                               |
| Any other jurisdiction/     | England and Wales/   | London/                              |
| Cualquier otra jurisdicción | Ingraterra y Gáles   | Londres                              |

15.2 **Local Law Requirements.** Where required by the applicable Governing Law set forth above, this Agreement is varied in accordance with the provisions of Annex B.

## 16. General Terms.

- 16.1 **Subcontractors.** We may delegate Our performance of the Services to third parties, including those specified in the Data Processing Agreement, Our Affiliates and as otherwise agreed by You in writing. We remain responsible for the performance of Our obligations under this Agreement notwithstanding any such delegation.
- 16.2 **Assignment.** You may not assign Your rights or obligations hereunder without Our advance written consent. Subject to the foregoing, this Agreement shall be binding upon and shall inure to the benefit of the parties hereto and their successors and permitted assigns.
- 16.3 Independent Contractors. The parties are independent contractors. The Agreement does not create a partnership, franchise, joint venture, agency, fiduciary, employment or any such similar relationship between You and Us.
- **16.4 Reference Customer.** You agree that We may disclose You as a customer of Ours and use Your name and logo on Our website and in Our promotional materials.
- 16.5 **Third Party Beneficiaries**. Nothing in this Agreement is intended to, nor shall create, any right enforceable by any third party not a

15.2 **Exigences de la législation locale.** Lorsque le droit applicable indiqué ci-dessus l'exige, le présent Contrat est modifié conformément aux dispositions de l'Annexe B.

## 16. Conditions générales.

- 16.1 Sous-traitants. Nous pouvons déléguer Notre fourniture des Services à des tiers, y compris ceux identifiés dans l'Accord de Traitement des Données, à Nos Sociétés affiliées ou tel que Vous en avez convenu par écrit. En dépit d'une telle délégation, Nous restons responsables de l'exécution de Nos obligations prévues par le présent Contrat.
- 16.2 **Cession.** Vous ne pouvez pas céder Vos droits ou obligations en vertu des présentes sans Notre consentement écrit préalable. Sous réserve de ce qui précède, le présent Contrat lie et s'applique au bénéfice des parties aux présentes et de leurs successeurs et ayants droits autorisés.
- 16.3 Prestataires indépendants. Les parties sont des prestataires indépendants. Le Contrat ne crée pas de partenariat, de franchise, de coentreprise, d'agence, de fiduciaire, d'emploi ou toute relation similaire entre Vous et Nous.
- 16.4 Client de référence. Vous acceptez que Nous puissions faire référence à Vous en tant que client de Notre marque et utiliser Votre

party to this Agreement. The consent of a third party shall not be required for the amendment, variation or termination of this Agreement.

16.6 **Code of Conduct.** The parties are committed to conducting business fairly, impartially, and in an ethical manner. In that respect, each party, on behalf of itself and its participating Affiliates, declares to have established and implemented a code of business conduct and ethical standards, and will perform its obligations under this Agreement in accordance with such code.

16.7 Entire Agreement and Amendments. This Agreement constitutes the entire agreement between the parties regarding Your use of and access to the Celonis Materials and supersedes all prior and contemporaneous agreements, proposals and representations, whether written or oral, concerning the subject matter hereof. For the avoidance of doubt, any purchase order, general terms of business, requirement issued via Your vendor registration portal or other document issued by you is for your administrative convenience only, and any terms therein will not be binding on Us. This Agreement cannot be altered, amended or modified except in a writing accepted by duly authorized representatives of the parties. The parties agree that any representation, warranty or condition not expressly contained in this Agreement or in an authorized written amendment hereto shall not be enforceable by either party.

16.8 **Severability**. If any court of competent jurisdiction finds any provision of this Agreement to be invalid, unenforceable or illegal, such provision shall be severed from this Agreement, but the other provisions of this Agreement shall remain in full force and effect.

**16.9 Waiver**. No failure or delay by either party in exercising any right under this Agreement will constitute a waiver of that right.

16.10 **Non-exclusive remedies.** Except where an exclusive remedy is specified in this Agreement, the exercise by either party of any remedy under the Agreement, including termination, will be without prejudice to any other remedies it may have under this Agreement, by law, or otherwise.

16.11 Force Majeure. Neither party shall be in breach of its obligations under this Agreement or incur any liability to the other party for any delay or failure to perform its obligations hereunder if and to the extent such delay or nonperformance is caused by a Force Majeure Event. The party affected by the Force Majeure Event shall: (i) promptly inform the other party of such delay or nonperformance; (ii) use commercially reasonable efforts to avoid or remove the underlying cause of the delay or nonperformance; and (iii) resume performance hereunder as soon as reasonably practicable following the removal of the Force Majeure Event.

16.12 **Notices**. All notices hereunder shall be in writing and shall be deemed to have been given upon: (i) personal delivery, or (ii) two business days after sending by e-mail. E-mails to Us shall be directed to Our Chief Legal and Trust Officer at (legal@celonis.com), and e-mails to You shall be addressed to the administrative contact designated in Your Order. Notices relating to a party's indemnity obligations must be sent by registered mail and email.

**16.13 Surviving Provisions.** The terms which by their nature are intended to survive termination or expiration of the Agreement shall survive any such termination and expiration.

**16.14 Language.** Regardless of any language into which this Agreement may be translated, the official, controlling and governing

nom et Votre logo sur notre site web et dans Nos supports promotionnels.

16.5 **Tiers bénéficiaires**. Aucune disposition du présent Contrat n'est destinée à créer, et ne crée, de droits applicables par un tiers qui n'est pas partie au présent Contrat. Le consentement d'un tiers ne sera pas requis pour l'amendement, la modification ou la résiliation du présent Contrat.

16.6 **Code de Conduite.** Les parties s'engagent à mener leurs activités de manière équitable, impartiale et éthique. À cet égard, chaque partie, en son nom et au nom de ses Affiliés participants, déclare avoir établi et mis en œuvre un code de conduite des affaires et des normes éthiques, et s'acquittera de ses obligations en vertu du présent Contrat conformément à ce code.

16.7 Intégralité de l'accord et amendements. Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord conclu entre les parties concernant Votre utilisation des Supports Celonis et Votre accès auxdits Services et remplace l'ensemble des accords, propositions et déclarations antérieurs et actuels, écrits ou oraux, concernant l'objet des présentes. Afin d'éviter tout doute, tout bon de commande, toute condition générale de vente, toute exigence émise via Votre portail d'enregistrement de fournisseur ou tout autre document émis par Vous est uniquement destiné à votre commodité administrative, et les conditions qui y figurent ne Nous engagent pas. Le présent Contrat ne peut être modifié ou amendé que via un document écrit accepté par les représentants dûment autorisés des parties. Les parties acceptent de ne pas se prévaloir de toute déclaration, garantie ou condition non expressément contenue dans le présent Contrat ou dans un amendement écrit autorisé dudit Contrat.

16.8 **Divisibilité**. Si un tribunal compétent juge qu'une disposition du présent Contrat est invalide, inapplicable ou illégale, ladite disposition sera supprimée du présent Contrat, mais les autres dispositions du présent Contrat demeureront pleinement en vigueur.

16.9 **Renonciation**. Aucun manquement ou retard de l'une ou l'autre des parties dans l'exercice des droits prévus par le présent Contrat ne constituera une renonciation auxdits droits.

16.10 Recours non exclusifs. Sauf lorsqu'un recours exclusif est spécifié dans le présent Contrat, l'exercice par l'une ou l'autre des parties de tout recours en vertu du Contrat, y compris la résiliation, se fera sans préjudice de tout autre recours dont elle pourrait bénéficier en vertu du présent Contrat, de la loi ou autrement.

16.11 Force Majeure. Aucune des parties ne sera réputée avoir manqué à ses obligations prévues par le présent Contrat ou n'engagera sa responsabilité à l'égard de l'autre partie en cas de retard dans l'exécution ou de non-exécution de ses obligations prévues dans les présentes si et dans la mesure où ce retard ou cette non-exécution est causé par un Cas de Force Majeure. La partie concernée par le Cas de Force Majeure devra : (i) informer dans de brefs délais l'autre partie de ce retard ou de cette non-exécution ; (ii) déployer des efforts commercialement raisonnables pour écarter ou supprimer la cause sous-jacente du retard ou de la non-exécution ; et (iii) reprendre l'exécution des dispositions des présentes dès que possible après la suppression du Cas de Frce Majeure.

16.12 Avis. Tous les avis prévus dans les présentes seront présentés par écrit et seront réputés avoir été communiqués : (i) après remise en main propre ou (ii) deux jours ouvrables après l'envoi par e-mail. Les e-mails qui Nous sont envoyés devront être adressés à Notre Directeur Juridique et de Confiance à l'adresse legal@celonis.com, et

version of this Agreement shall be exclusively the English language version.

les e-mails qui Vous sont envoyés devront être adressés au contact administratif désigné dans Votre Commande. Les avis relatifs aux obligations d'indemnisation d'une partie doivent être envoyés par courrier recommandé et par e-mail.

16.13 **Dispositions restantes**. Les dispositions qui, de par leur nature, sont destinées à survivre à la résiliation ou à l'expiration du Contrat survivront à ladite résiliation et expiration.

**16.14 Langues.** Quelle que soit la langue dans laquelle le présent Contrat peut être traduit, la version officielle et faisant foi du présent Contrat sera exclusivement la version anglaise.

# Annex A Definitions

- "Additional Services": optional software, services, documentation or other products or offerings that complement Your use of the Celonis Services, including Application Program Interfaces, Celonis Schema, Early Adopter Features, Non-Celonis Applications and Proofs of Value. Unless otherwise indicated, Additional Services form part of the Services
- "Affiliate": any entity that directly or indirectly controls, is controlled by, or is under common control with a party, but only for so long as such control exists. As used here, "Control," means direct or indirect ownership or control of more than 50% of the voting interests.
- 3. "Agreement": this Master Services Agreement, including (i) any Order referencing this Agreement and (ii) any terms and conditions specifically referenced in this Agreement or an Order.
- 4. "Al Feature": products, features and functionality included as part of the Celonis Services that use artificial intelligence, machine learning, large language models or similar or successor technologies using data models, which may be labeled or otherwise described as Celonis Al.
- 5. "Authorized Reseller": a reseller, distributor or other partner authorized by Celonis to sell Celonis products or services.
- 6. "Celonis Materials": any software, programs, tools, systems, data, documentation, Celonis Confidential Information, Additional Services, , the Services and any other materials made available to You under this Agreement.
- "Celonis Privacy Notice": the then-current privacy notice found at https://www.celonis.com/privacy-policy
   and incorporated herein by reference
- 8. "Cloud Service": the Celonis software-as-a-service platform, the Onpremise Component (if applicable), and the Documentation, but excluding Non-Celonis Applications and any other third-party products or services contained in the Cloud Service.
- "Confidential Information": any information disclosed by a party concerning the business or affairs of such party including but not limited to information relating to the operations, technical or commercial know-how, specifications, inventions, processes or initiatives, plans, product information, pricing information, know-how, designs, trade secrets, software, documents, data and information of such party whicha) are clearly identified as "Confidential" or "Proprietary" or are marked with a similar legend; b) are identified as Confidential Information at the time of disclosure and confirmed as Confidential Information in writing within a reasonable period of time after disclosure; or c) a reasonable person would understand to be confidential or proprietary at the time of disclosure. Confidential Information excludes information collected, processed, or disclosed pursuant to the terms this Agreement and that has been aggregated and anonymized in accordance herewith. For purposes of this definition, references to a "party" shall include such party's Representatives.
- 10. "Customer Data": the (i) data and information provided by You to Us and/or inputted, uploaded and/or shared by You, Your Users or Us on Your behalf, for the purpose of using the Cloud Service or facilitating Your use of the Services, or (ii) data You collect and process through Your use of the Cloud Service, in each case except to the extent such information and data isaggregated and anonymized pursuant to the terms of this Agreement.

# Annexe A Définitions

- 1. « Services Supplémentaires »: logiciels, services, documentation ou autres produits ou offres optionnels qui complètent votre utilisation des services Celonis, y compris les interfaces de programmation d'application, le schéma Celonis, les fonctionnalités d'adoption précoce, les applications non Celonis et les preuves de valeur. Sauf indication contraire, les Sservices Supplémentaires font partie des Services.
- 2. « Société Affiliée »: toute entité qui contrôle directement ou indirectement, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec une partie, mais uniquement tant qu'un tel contrôle existe. Tel qu'utilisé dans les présentes, « Contrôle » désigne la propriété ou le contrôle direct ou indirect de plus de 50 % des droits de vote.
- « Contrat »: le présent Contrat-cadre de services, y compris (i) toute Commande faisant référence au présent Contrat et (ii) toute disposition à laquelle le présent Contrat ou une Commande renvoie expressément.
- 4. « Fonctionnalité IA » : produits, caractéristiques et fonctionnalités inclus dans le cadre des Services Celonis qui utilisent l'intelligence artificielle, machine learning, de grands modèles linguistiques (LLM) ou des technologies similaires ou ultérieures utilisant des modèles de données, qui peuvent être étiquetés ou autrement décrits comme Celonis AI.
- « Revendeur Agrée »: revendeur, distributeur ou autre partenaire autorisé par Celonis à vendre des produits ou services Celonis.
- 6. « Supports Celonis »: tous les logiciels, programmes, outils, systèmes, documentation, données, Services Supplémentaires, les Services et tout Informations Confidentielles de Celonis ou autres documents que Nous avons mis à Votre disposition en vertu du présent Contrat.
- « Déclaration de Confidentialité de Celonis »: la politique de confidentialité en vigueur disponible à l'adresse <a href="https://www.celonis.com/privacy-policy">https://www.celonis.com/privacy-policy</a> et intégrée par renvoi aux présentes.
- 8. « **Service Cloud** »: la plateforme logiciel en tant que service de Celonis, le Composant sur site (le cas échéant) et la Documentation, à l'exception des applications n'appartenant pas à Celonis et des autres produits ou services tiers contenus dans le Service Cloud.
- « Informations Confidentielles »: informations divulguées par une partie concernant les activités ou les affaires de l'autre partie, y compris, mais sans s'y limiter, les informations relatives aux opérations, au savoir-faire technique ou commercial, aux spécifications, aux inventions, aux processus ou initiatives, aux plans, aux informations sur les produits, aux informations sur les prix, au savoir-faire, aux conceptions, aux secrets commerciaux, aux logiciels et aux documents d'une partie ou de ses Représentants, ainsi qu'à ses données et informations de cette partie qui, lorsqu'elles: a) sont clairement identifiés comme « Confidentielles » ou « Exclusives » ou sont accompagnées d'une légende similaire; b) sont identifiées comme des Informations Confidentielles au moment de leur divulgation et confirmées comme étant des Informations Confidentielles par écrit dans un délai raisonnable après leur divulgation; ou c) une personne raisonnable comprendra qu'il s'agit d'Informations Confidentielles ou exclusives au moment de la divulgation. Les Informations Confidentielles n'incluent pas les informations collectées, traitées ou divulguées conformément aux

- 11. "Customer Materials": any materials, data, information, software, equipment or other resources owned by or licensed to You and made available to Us pursuant to this Agreementincluding Customer Data and Output.
- 12. "Data Processing Agreement": the then-current Data Processing Agreement (including its supplements and annexes) in effect as of the effective date of Your Initial Subscription Term and each subsequent Renewal Term (as applicable) found at <a href="https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#privacy-data-protection">https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#privacy-data-protection</a> and incorporated herein by reference.
- 13. "Data Protection Laws": all applicable laws, rules, regulations, decrees, or other enactments, orders, mandates, or resolutions relating to privacy, data security, and/or data protection, and any implementing, derivative or related legislation, rule, and regulation as amended, extended, repealed and replaced, or re-enacted, as well as any applicable industry self-regulatory programs related to the collection, use, disclosure, and security of Personal Data.
- 14. "Documentation": the then-current description of the applicable Services, found at <a href="https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#supporting-documents">https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#supporting-documents</a> and incorporated herein by reference.
- 15. **"Early Adopter Features":** any pre-general availability products or features provided to You by Us as part of a trial or feedback initiative that are clearly designated as beta, pilot, limited or exclusive release, public preview, non-production or a similar description, as further detailed in the relevant Order or acceptance form.

"Fees": the fees payable by You for the Services as set out in an Order.

16.

17.

obligations hereunder.

- 18. "Force Majeure Event": acts, events, omissions or accidents beyond a party's reasonable control, including, without limitation, strikes, industrial disputes, failure of a utility service or transport network, acts of God, war, riot, civil commotion, malicious damage, compliance with any law or governmental order, rule, regulation or direction, accident, breakdown of machinery, act of terror, Internet service provider failure or delay, denial of service attack, fire, flood or storm, but excluding (a) financial distress or the inability of either party to make a profit or avoid a financial loss, (b) changes in market prices
- 19. "Information Security Annex": the then-current IT security and controls applicable to Celonis' provision of the relevant Service each to be found at <a href="https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#information-security-annex">https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#information-security-annex</a> and each incorporated herein by reference

or conditions, or (c) a party's financial inability to perform its

- 20. "Initial Subscription Term": the initial term of Your Subscription as specified in the Order.
- "Losses": any and all costs, liabilities, losses, and expenses (including, but not limited to, reasonable attorneys' fees) finally awarded by a court of competent jurisdiction.
- 22. "Malware": any program or device (including any software, code or file) which is intended to prevent, impair or otherwise adversely affect the access to or operation, reliability or user experience of any computer software, hardware or network, telecommunications service, equipment or network or any other service or device, including without limitation worms, trojan horses, viruses, ransomware, trap doors and other similar malicious devices.

- conditions du présent Contrat et qui ont été agrégées et anonymisées conformément aux présentes. Aux fins de cette définition, les références à une « partie » incluent les Représentants de cette partie.
- 10. « Données Client »: les (i) données et informations que Vous Nous avez fournies et/ou qui ont été saisies, téléchargées et/ou partagées par Vous, Vos utilisateurs ou Nous en Votre nom, dans le but d'utiliser le Service Cloud ou de faciliter Votre utilisation des Services, ou (ii) les données que Vous collectez et traitez par le biais de Votre utilisation du Service Cloud, sauf dans la mesure où ces informations et données sont agrégées et anonymisées collectées, traitées ou divulquées conformément aux conditions du présent Contrat.
- 11. « Matériels du Client»: tout support, donnée, information, logiciel, équipement ou autre ressource dont Vous êtes propriétaire ou qui Vous a été concédé sous licence et qui a été mis à Notre disposition dans le cadre de ce Contrat, y compris les Données et Produits client.
- 12. « Accord de Traitement des Données »: l'accord de traitement des données (y compris ses suppléments et annexes) en vigueur à la date de prise d'effet de Votre Période d'Abonnement initiale et de chaque Période de renouvellement ultérieure (le cas échéant), disponible à l'adresse <a href="https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#privacy-data-protection">https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#privacy-data-protection</a> et intégré par renvoi aux présentes.
- 13. « Lois relatives à la Protection des Données » : ensemble des lois, règles, réglementations, décrets ou autres textes applicables, ordonnances, mandats ou résolutions relatifs à la confidentialité, à la sécurité des données et/ou à la protection des données, ainsi que toute législation, règle et réglementation de mise en œuvre, dérivée ou connexe telle qu'amendée, étendue, abrogée et remplacée, ou réédictée, ainsi que tout programme d'autoréglementation applicable du secteur relatif à la collecte, à l'utilisation, à la divulgation et à la sécurité des Données Personnelles.
- 14. « **Documentation** » : la description actuelle des Services applicable disponible sur le site Web de Celonis à l'adresse <a href="https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#supporting-documents">https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#supporting-documents</a> et intégrée par renvoi aux présentes.
- 15. « Fonctionnalités Early Adopter»: tous les produits ou fonctionnalités de pré-disponibilité générale que Nous Vous fournissons dans le cadre d'une initiative d'essai ou de rétroaction qui sont clairement désignés comme bêta, pilote, version limitée ou exclusive, non-production ou une description similaire, comme plus loin détaillées dans la Commande ou d'acceptation correspondant.
- 16. « Frais »: frais dont Vous devez vous acquitter pour les Services indiqués dans une Commande.
  - 7. « Cas de Force Majeure »: actes, événements, omissions ou accidents échappant au contrôle raisonnable d'une partie, y compris, sans s'y limiter, les grèves, les conflits industriels, la défaillance d'un réseau de services publics ou de transport, les impondérables, les guerres, les émeutes, les mouvements populaires, les dommages intentionnels, le respect de toute loi ou ordonnance, règle, réglementation ou orientation gouvernementale, les accidents, les bris de machines, les actes de terrorisme, les défaillances ou retards d'un fournisseur de services Internet, les attaques par déni de service, les incendies, les inondations ou tempêtes, mais à l'exclusion (a) des difficultés financières ou de l'incapacité de l'une ou l'autre des parties à réaliser des bénéfices ou à éviter des pertes financières, (b) des variations des prix ou des

- 23. "Metrics Definition": the then-current description of the Services metrics made available by Us as "Metrics Definition" on the Celonis website under <a href="https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#supporting-documents">https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#supporting-documents</a>.
- 24. "Non-Celonis Application": a third-party software application or functionality that interoperates with all or part of the Services. Non-Celonis Applications may be acquired from Us, via an online marketplace, or directly from the third-party provider.
- 25. "Online Training Cloud": Online training courses offered by Celonis at https://www.celonis.com/training.
- 26. "On-premise Component": on-premise software that may be provided with, and that operates in conjunction with, the Cloud Service. When made available, You may download and install the On-premise Component. You are responsible for the installation and operation of the On-premise Component, including any updates. The Service Level Agreement does not apply to On-premise Components. If and to the extent an On-premise Component is subject to third party license terms, We will make those terms available to You with the relevant On-premise Component.
- 27. "Order": an ordering document, online order form or statement of work that: (i) references this Master Services Agreement and (ii) specifies the Services ordered and the Fees owed. Orders may be between You and Us or You and an Authorized Reseller.
- 28. "Output": any (i) content in the form of files and/or images generated by the Cloud Service that, as part of the documented functionality of the Cloud Service, are exported, printed, downloaded and/or extracted from the Cloud Service by an authorized User during the Subscription Term, and (ii) documentation deliverables identified as such in a statement of work for Professional Services.
- "Personal Data": any data and information relating to an identified or identifiable living person as defined under applicable Data Protection Laws.
- 30. "Professional Services": the consulting and/or professional services related to the Services provided by Us to You as described in the applicable Order. Except as expressly agreed otherwise in an Order, Professional Services are limited to implementation and configuration support relating to the Cloud Service and shall in no event be considered a "works made for hire" engagement.
- **31.** "**Proof of Value**": A demonstration provided by Us to enable You to evaluate the Services.
- 32 "Proprietary Rights": rights in patents, utility models, trademarks, service marks, trade names, other trade-identifying symbols and inventions, copyrights, design rights, database rights, rights in knowhow, trade secrets and any other intellectual property rights, anywhere in the world, whether registered or unregistered, and including applications for the grant of any such rights.
- **33.** "**Representatives**": of a party are its and its Affiliates' employees, officers, directors, advisers, agents and subcontractors.
- 34. "Service Level Agreement": the then-current service levels found under "Service Level Agreement SaaS" at <a href="https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#supporting-documents">https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#supporting-documents</a> and incorporated herein by reference.
- 35. "Services": the services described in an Order or made available to You under this Agreement, including the Cloud Service, Support Services, Additional Services, Online Training Cloud and Professional Services, each as described in the applicable Documentation.

- conditions du marché, ou (c) de l'incapacité financière d'une partie à remplir ses obligations en vertu des présentes.
- 18. « Annexe sur la Sécurité de l'Information » : la sécurité informatique et les contrôles alors en vigueur pertinentes applicables à la fourniture du Service Vloud par Celonis, disponibles sur https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#information-security-annex et incorporés ici par référence.«
- 19. **Abonnement Initiale** » : la période initiale de Votre Abonnement telle qu'indiquée dans la Commande.
- 20. « Pertes »: tous les coûts, responsabilités, pertes et dépenses (y compris, mais sans s'y limiter, les honoraires d'avocats raisonnables) finalement attribués par un tribunal compétent.
- 21. « Malware»: tout programme ou dispositif (y compris tout logiciel, code ou fichier) destiné à empêcher, altérer ou affecter de toute autre manière l'accès ou le fonctionnement, la fiabilité ou l'expérience utilisateur de tout logiciel informatique, matériel ou réseau, service de télécommunications, équipement, réseau ou tout autre service ou dispositif, y compris, sans s'y limiter, les vers, chevaux de Troie, virus, rançongiciels, portes dérobées et autres dispositifs malveillants similaires.
- 22. « Définition des Indicateurs »: description actuelle des indicateurs de Services que Nous avons mis à disposition sous le nom de « Définition des Indicateurs » sur le site Web de Celonis à l'adresse <a href="https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#supporting-documents">https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#supporting-documents</a>.
- 23. « Application non Celonis » : une application logicielle ou une fonctionnalité tierce qui interagit avec tout ou partie des Services. Votre accès aux Applications Non-Celonis peut être acquis auprès de Nous, via market place en ligne ou directement auprès du fournisseur tiers.
- 24. « Formation Cloud en Ligne »: modules de formation en ligne proposés par Celonis sur <a href="https://www.celonis.com/training">https://www.celonis.com/training</a>.
- 25. « Composant sur Site ou on Prem »: logiciel sur site qui peut être fourni avec le Service Cloud et qui fonctionne conjointement avec celui-ci. Lorsqu'il est disponible, Vous pouvez télécharger et installer le Composant sur site (y compris les mises à jour). Vous êtes responsable de l'installation et du fonctionnement du Composant sur site, y compris des mises à jour. L'Accord de Niveau de service ne s'applique pas aux Composants sur site. Si un Composant sur site est soumis à des conditions de licence tierces, Nous mettrons ces conditions à Votre disposition avec le Composant sur site concerné.
- 26. « **Commande** »: bon de commande, formulaire de commande en ligne ou statement of work qui : (i) fait référence au présent Contrat Cadre de Services (*Master Services Agreement*) et (ii) précise les Services commandés et les Frais dus. Les Commandes peuvent être passées entre Vous et Nous ou entre Vous et un Revendeur Agréé.
- 27. « Produits »: (i) tout contenu sous forme de fichiers et/ou d'images générés par le Service Cloud qui, dans le cadre de la fonctionnalité documentée du Service Cloud, est exporté, imprimé, téléchargé et/ou extrait du Service Cloud par un Utilisateur autorisé pendant la Période d'abonnement, et (ii) tout document livrable identifié comme tel dans un cahier des charges pour les Services professionnels.
- 28. « **Données Personnelles** » : toutes les données et informations relatives à une personne vivante identifiée ou identifiable, telles que définies par les Lois relatives à la protection des données en vigueur.
- 29. « Services Professionnels » : services de conseil et/ou professionnels liés aux Services que Nous Vous avons fournis, tels que décrits dans

- Services exclude Non-Celonis Applications and any other third-party products or services contained in the Services.
- 36. "Subscription": the subscriptions You purchase under an Order for Your use of and access to the Services in accordance with this Agreement.
- "Subscription Fees": the Fees payable for access to the Cloud Service as set out in an Order.
- 38. "Subscription Term": the Initial Subscription Term and any subsequent Renewal Term(s).
- 39. "Subsidiary": any entity that is directly or indirectly controlled by, or is under common control with a party, but only for so long as such control exists. As used here, "Control", means direct or indirect ownership or control of more than 50% of the voting interests.
- "Support Services": the support services, as described in the Support Services Description, that We provide to You in respect of the Cloud Service.
- 41. "Support Services Description": the detailed description of the Support Services as included in the applicable Order or if none are specified, as found under "Support Services and Service Level Agreement" at <a href="https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#supporting-documents">https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#supporting-documents</a> and incorporated herein by reference.
- **42.** "User": those employees, agents and independent contractors of Yours or Your Affiliates who are authorized by You to access and use the Services in accordance with this Agreement, and to whom You have supplied a user identification and password (if applicable).
- 43. "We," "Us", "Our" or "Celonis": the Celonis entity entering into the applicable Order with You or fulfilling the applicable Order placed with an Authorized Reseller.
- **44.** "You" or "Your": the company or other legal entity that enters into the applicable Order.

- la Commande applicable. Sauf disposition contraire expresse d'une Commande, les Services professionnels se limitent à la prise en charge de la mise en œuvre et de la configuration relatives au Service Cloud et ne doivent en aucun cas être considérés comme un engagement de type « salariat ».
- « Démonstration de Faisabilité ou POV»: Une démonstration que Nous fournissons uniquement pour Vous permettre d'évaluer les Services.
- 31. « **Droits de Propriété** »: droits sur les brevets, modèles d'utilité, marques commerciales, marques de service, noms commerciaux, autres symboles et inventions permettant d'identifier des échanges commerciaux, droits d'auteur, droits relatifs à la conception, droits relatifs aux bases de données, droits sur le savoir-faire, les secrets commerciaux et tout autre droit de propriété intellectuelle, partout dans le monde, qu'ils soient enregistrés ou non, et y compris les demandes d'octroi de tels droits.
- **32.** Les « **Représentants** » : d'une partie sont ses employés, dirigeants, administrateurs, conseillers, agents et sous-traitants et ceux de ses Sociétés affiliées.
- 33. « Accord de Niveau de Service »: les niveaux de service actuels disponibles sous « Accord de niveau de service SaaS » à l'adresse <a href="https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#supporting-documents">https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#supporting-documents</a> et intégrés par renvoi aux présentes.
- 34. « Services »: services décrits dans une Commande ou mis à Votre disposition en vertu du présent Contrat, y compris le Service Cloud, les Services d'Assistance, les Services supplémentaires, la Formation Cloud en Ligne et les Services professionnels, comme décrit dans la Documentation applicable. Les Services n'incluent pas les applications n'appartenant pas à Celonis et tout autre produit ou service tiers contenu dans les Services...
- 35. « **Abonnement** »: abonnements auxquels vous souscrivez dans le cadre d'une Commande afin que Vous puissiez utiliser les Services et y accéder conformément au présent Contrat.
- **36.** « **Frais d'Abonnement** » : frais à s'acquitter pour accéder au Service Cloud, tels qu'indiqués dans une Commande.
- 37. « **Période d'Abonnement** »: Période d'Abonnement initiale et éventuelles Périodes de renouvellement ultérieures.
- 38. « Filiale » : toute entité qui est directement ou indirectement contrôlée par une partie ou qui est sous contrôle commun avec une partie, mais seulement aussi longtemps que ce contrôle existe. Tel qu'utilisé ici, le terme « Contrôle » signifie la propriété ou le contrôle direct ou indirect de plus de 50 % des intérêts avec droit de vote.
- **39.** « **Services d'Assistance** »: services d'Assistance, tels que décrits dans la Description des Services d'Assistance, que Nous Vous fournissons en ce qui concerne le Service Cloud.
- 40. « Description des Services d'Assistance » : description détaillée des Services d'Assistance incluse dans la Commande applicable ou, si aucun service d'assistance n'est spécifié, disponible dans la section « Services d'Assistance et Accord de Niveau de Service » à l'adresse <a href="https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#supporting-documents">https://www.celonis.com/terms-and-conditions/#supporting-documents</a> et intégrée par renvoi aux présentes.
- 41. « **Utilisateur** »: vos employés, agents et prestataires indépendants ou ceux de vos Sociétés affiliées qui sont autorisés, par Vous, à accéder aux Services et à utiliser lesdits Services conformément au présent Contrat, et à qui Vous avez fourni un identifiant utilisateur et un mot de passe (le cas échéant).

- **42. « Nous »**, **« Notre »**, **« Nos »** ou **« Celonis »** : entité Celonis qui passe la Commande applicable avec Vous ou répond à la Commande applicable passée auprès d'un Revendeur Agréé.
- **43.** « **Vous** », « **Votre** » ou « **Vos** » : la société ou toute autre entité juridique qui passe la commande applicable.

# Annex B Local Law Requirements

In the event of a conflict between this Exhibit B and any other portion of this Agreement, this Exhibit B shall control.

Where the Agreement is subject to **German** law, the following shall apply:

- a. In no event shall the aggregate liability of each party and its Affiliates arising out of or related to this agreement exceed the greater of: (i) the total amount of fees payable by You for the Services giving rise to the liability in the twelve (12) months preceding the date of the event for which the liability arises; or (ii) \$100,000.00 U.S. Dollars.
- b. The limitations specified in the foregoing paragraph shall not apply to either party's: (i) breach of guarantees taken over(ii) wilfully concealed breaches of the warranties stipulated in Section 10.1, (iii) negligently or willfully caused damages relating to life, body or health, (iv) willful misconduct or gross negligence (grobe Fahrlässigkeit), (v) defects wilfully concealed, (vi) violation of the other party's Proprietary Rights, (vii) payment obligations under this Agreement, or (viii) liability pursuant to the Product Liability Act (Produkthaftungsgesetz).
- c. In case cardinal duties (obligations essential for the fulfillment of the purpose of this Agreement) are breached with slight negligence and if, as a result of such breach, such essential duties are endangered, the parties' liability shall be limited to the damage typically foreseeable for this kind of Agreement. In all other cases, any liability for damage caused by slightly negligent breaches of the Agreement shall be excluded.
- d. The strict liability of the lessor for breaches of warranty upon commencement of the lease (verschuldenunsabhängige Haftung für anfängliche Mietmängel) in accordance with Section 536a (1) Alt. 1 of the German Civil Code shall be excluded.
- e. All contractual and non-contractual claims for damages or vain expenditures against Us shall be time-barred after a period of one (1) year. The period of limitation shall commence in accordance with Section 199 (1) German Civil Code. The period of limitation shall, at the latest, be deemed completed five (5) years after the claim arose. This Section 15.2(i)(d) shall not apply in the case of willful misconduct, gross negligence or in view of personal damages under the Product Liability Act.

Where the Agreement is subject to **Japanese** law, the following shall apply:

- a. In the event of third-party legal proceedings relating to the Customer Data, We will, at Your expense, cooperate with You and comply with applicable laws with respect to handling of the Customer Data.
- b. Exclusion of Anti-Social Forces. Celonis and You, on their own behalf and on behalf of their respective Representatives, each represents and warrants that they are not current or former members of, related in any way to, nor claim to be members of a criminal organization, related organization or any anti-social forces (collectively, "Anti-Social Forces") as such term may be defined now or in the future under applicable laws and regulations relating to the exclusion of Anti-Social Forces. In the event that a party is in breach of its obligations contained in this Section, the non-breaching party may terminate this

# Annexe B Exigences en matière de droit local

En cas de conflit entre la présente Annexe B et toute autre partie du présent Contrat, c'est la présente Annexe B qui prévaut.

Lorsque le Contrat est soumis au droit **allemand,** les dispositions suivantes s'appliquent:

- a. En aucun cas, la responsabilité globale de chaque partie et de ses sociétés affiliées découlant du présent accord ou s'y rapportant ne peut excéder le plus élevé des montants suivants : (i) le montant total des frais payables par 17ous pour les services à l'origine de la responsabilité au cours des douze (12) mois précédant la date de l'événement à l'origine de la responsabilité; ou (ii) 100 000,00 USD (dollars américains).
- b. Les limitations spécifiées dans le paragraphe précédent ne s'appliquent pas aux cas suivants de la part des parties : (i) violation des garanties prises en charge (ii) violation intentionnellement dissimulée des garanties stipulées dans la section 10.1, (iii) dommages causés par négligence ou intentionnellement concernant la vie, le corps ou la santé, (iv) faute intentionnelle ou négligence grave (grobe Fahrlässigkeit), (v) défauts intentionnellement dissimulés, (vi) violation des droits de propriété de l'autre partie, (vii) obligations de paiement en vertu du présent Contrat, ou (viii) responsabilité en vertu de la loi sur la responsabilité du fait des produits (Produkthaftungsgesetz).
- c. En cas de violation d'obligations cardinales (obligations essentielles à l'accomplissement de l'objet du présent Contrat) par négligence légère et si, en conséquence de cette violation, ces obligations essentielles sont mises en danger, la responsabilité des parties sera limitée aux dommages généralement prévisibles pour ce type de Contrat. Dans tous les autres cas, toute responsabilité pour les dommages causés par des violations légères du contrat est exclue.
- d. Toutes les demandes contractuelles et extracontractuelles de dommages et intérêts ou de dépenses inutiles à Notre encontre sont prescrites après un délai d'un (1) an. Le délai de prescription commence à courir conformément à l'article 199 (1) du Code civil allemand. Le délai de prescription est considéré comme écoulé au plus tard cinq (5) ans après la naissance de la réclamation. La présente section 15.2(i)(d) ne s'applique pas en cas de faute intentionnelle, de négligence grave ou en cas de dommages personnels en vertu de la loi sur la responsabilité du fait des produits.

Lorsque l'accord est soumis au droit japonais, les dispositions suivantes s'appliquent :

- a. En cas d'action en justice d'un tiers concernant les données du client, Nous coopérerons avec Vous, à Vos frais, et Nous Nous conformerons aux lois applicables en ce qui concerne le traitement des données du client.
- b. Exclusion des forces antisociales. Celonis et vous, en leur nom propre et au nom de leurs représentants respectifs, déclarez et garantissez qu'ils ne sont pas des membres actuels ou anciens d'une organisation criminelle, d'une organisation apparentée ou de toute force antisociale (collectivement, " forces antisociales "), ou qu'ils ne sont pas liés de quelque manière que ce soit à

Agreement upon notice to the breaching party in accordance with Section 13.3 (Termination for Breach). Any cost, penalty, fine or damages resulting from a breach under this Section shall be subject to Section 12 (Limitation of Liability).

This French version is a translation of the original in English, and is provided for informational purposes only. In case of any ambiguity or discrepancy, the English original will prevail

une telle organisation, et qu'ils ne prétendent pas être membres d'une telle organisation, telle que ce terme peut être défini actuellement ou à l'avenir en vertu des lois et réglementations applicables relatives à l'exclusion des forces antisociales. Si une partie ne respecte pas les obligations qui lui incombent en vertu de la présente section, la partie qui ne les respecte pas peut résilier le présent accord en adressant un préavis à la partie en infraction, conformément à la section 13.3 (Résiliation pour infraction). Les coûts, pénalités, amendes ou dommages résultant d'une violation de la présente section sont soumis à la section 12 (Limitation de la responsabilité).

Cette version en français est une traduction de la version originale en anglais et est fournie à titre informatif uniquement. En cas d'ambiguïté ou de divergence, la version originale en anglais prévaudra.